

Appel à projets 2023

Legs Lelong en anthropologie sociale

date limite 15 septembre 2023

Organisateur:

L'Institut des Sciences Humaines et Sociales du Centre National de la Recherche Scientifique (INSHS CNRS).

Objectif:

Les aides du Legs Lelong en anthropologie sociale sont destinées à financer des «recherches anthropologiques sur les cultures d'Amazonie péruvienne et des régions adjacentes ».

L'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS lance l'appel à projets Legs Lelong en anthropologie sociale 2023 dans la <u>seule catégorie 1</u> :

Financement de un à trois CDD sur ressources propres pour un an maximum, niveau fin de thèse ou post doc.

Modalités de dépôt des dossiers pour la catégorie 1.

Les projets soumis devront comporter les éléments suivants :

- un curriculum vitae avec vos coordonnées complètes (adresse postale, e-mail, téléphone).
- une lettre de motivation.
- un projet scientifique de 5 à 10 pages maximum avec un résumé d'une page.
- et tous les éléments qui vous semblent indispensables à la sélection de votre projet.

Il est demandé aux candidats de **regrouper en un seul fichier** (au format PDF) les différents documents du dossier de candidature.

Le fichier devra être nommé sur le modèle suivant « exemple.pdf »

Le dossier complet devra être envoyé impérativement au plus tard le 15 septembre 2023

Les inscriptions se feront uniquement sur SIGAP (système d'information et de gestion des appels à projets) via le portail :

https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php

Le Conseil scientifique examinera les projets soumis et transmettra au directeur du département les candidatures retenues. Le directeur du département arrêtera la liste des bénéficiaires, qui recevront leur notification de crédits dans les trois mois qui suivent la diffusion des noms des lauréats. La liste des projets sélectionnés sera affichée sur le site de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS.

A l'issue du contrat CDD, les lauréats du Legs Lelong devront remettre un rapport de recherche à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales CNRS « Lelong2023-rapport-NOM du candidat », à envoyer à inshs.legs-lelong@cnrs.fr

Le legs Bernard Lelong de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS et son Conseil scientifique

Bernard Lelong

Bernard Lelong travaillait en Amérique Latine pour une compagnie aérienne. Autodidacte en anthropologie, il orienta ses recherches vers les Lamista, société indigène du piémont oriental péruvien. Il se passionna pour leur histoire et leur culture, tout particulièrement pour leurs conceptions de la maladie et leurs connaissances des plantes médicinales. C'est alors qu'il constitua un important fichier d'ethnobotanique. Il a publié plusieurs articles dans Les Temps modernes et deux ouvrages, l'un en collaboration avec Jean-Luc Lancrey-Javal, Cordillère magique (préface de Marcel Griaule, paru chez Amiot Dumont en 1955); l'autre publié sous son nom, La Rivière du Maïs (paru chez J.-C. Lattès en 1974), où il relate son voyage à la recherche d'une d'expédition perdue en Amazonie péruvienne. De retour en France, il fit l'acquisition d'un grand domaine en Sologne.

Vivant désormais de la bonne gestion de son domaine, il organisa plusieurs expéditions scientifiques en Amazonie. Il eut l'idée de proposer ce lieu pour que les chercheurs «travaillent dans le calme», et institua le CNRS comme son légataire universel. C'est ainsi qu'à son décès en 1980, les premiers financements Lelong ont démarré. Depuis, le domaine a été vendu et l'argent investi. Par ce legs universel au CNRS, Bernard Lelong désirait encourager les recherches anthropologiques en Amazonie péruvienne conduites par des anthropologues spécialisés.

C'est dans le respect de cette volonté que l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS offre chaque année des financements pour la réalisation de ces projets.

Conseil scientifique:

Le Directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS a nommé un Conseil scientifique présidé par le(la) Président(e) de la section 38 du Comité national de la Recherche scientifique (ou son représentant).

Composition du Conseil scientifique

- Le Directeur scientifique adjoint de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS assurant le suivi du Conseil, ou son(sa) représentant(e).
- Le Président de la section 38 du Comité national de la Recherche scientifique du CNRS assurant la présidence de la séance, ou son(sa) représentant(e).
- Aliocha Maldavsky, directrice de l'Institut Français d'Etudes Andines à Lima (USR3337-UMIFRE 17 CNRS-MAEE), ou son (sa) représentant(e).
- Capucine Boidin, professeure à l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine-Sorbonne Nouvelle Paris 3, Centre de Recherche et de Documentation sur les Amériques (UMR 7227).
- Andrea-Luz Gutierrez Choquevilca, maître de conférences à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Laboratoire d'Anthropologie Sociale (UMR 7130).
- Jean-Pierre Chaumeil, directeur de recherche émérite au CNRS, Centre EREA du Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie comparative (UMR7186); co-secrétaire du Conseil scientifique.
- Pierre Déléage, directeur de recherche au CNRS, Laboratoire d'Anthropologie Sociale (UMR 7130).
- Philippe Erikson, professeur à l'université de Paris Nanterre, Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative (UMR 7186).
- Alexandre Surrallés, directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS, Laboratoire d'Anthropologie Sociale (UMR 7130); co-secrétaire du Conseil scientifique.